



Communiqué de presse
Paris, le 5 janvier 2021

Nouveau service : IRP AUTO Solidarité-Prévention lance le document unique en ligne

La situation sanitaire actuelle nécessite une vigilance accrue pour protéger les salariés et accueillir des clients. Dans ce contexte, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doit être mis à jour pour intégrer le risque biologique Covid-19. Pour accompagner les entreprises de la branche professionnelle des « services de l'automobile », IRP AUTO Solidarité-Prévention lance [le document unique en ligne](#). Cet outil est accessible aux 75 000 entreprises de la Branche qui comptent 420 000 salariés et 58 000 jeunes formés.

► Une offre sur mesure pour les métiers des services de l'automobile

Chaque entreprise¹ a la responsabilité de mettre à jour son DUERP² chaque année. Créé sur mesure pour les entreprises des services de l'automobile, le document unique en ligne est un outil intuitif et facile d'utilisation. Il est adapté aux risques des activités de la Branche, les données étant sauvegardées en temps réel et en toute sécurité. En quelques clics, les chefs d'entreprise ou les chargés de prévention³ accèdent à un plan d'action et à un planning personnalisés.

**« Le document unique en ligne est très pratique.
C'est un gain de temps ; le contenu est précis et
nous oriente dans la réalisation de notre DU ».**

Patricia STOURM, responsable administratif et financier,
concessionnaire Insulaire Automobiles (20)

► 4 étapes pour réaliser son DUERP en ligne

Le document unique en ligne est disponible sur [l'Espace Internet Solidarité-Prévention](#), accessible depuis le site d'IRP AUTO. La création ou la mise à jour du DUERP se déroule en quatre étapes. À l'aide des listes proposées, le chargé de prévention coche et sélectionne les situations qui correspondent à son entreprise. Les experts d'IRP AUTO Solidarité-Prévention accompagnent les préventeurs par téléphone ou par visioconférence pour les aider dans leur démarche.

► IRP AUTO aux côtés des entreprises

En réponse à la crise du Covid-19, IRP AUTO a mis en place un dispositif sans précédent pour soutenir l'ensemble de la branche professionnelle des services de l'automobile. Zoom sur cinq actions :

- [Le document unique en ligne](#)
- [Le guide des bonnes pratiques régulièrement mis à jour \(version du 29/11/20\)](#)
- [Une intervention à distance pour évaluer le risque biologique](#)
- [Un accompagnement dans la prise de fonction du référent sanitaire Covid-19](#)
- [Une plateforme collaborative pour échanger des idées et des astuces](#)

**[Découvrez le plan d'action complet
pour les entreprises et les salariés](#)**

¹ Obligatoire pour chaque entreprise employant au moins un salarié.

² Le document unique d'évaluation des risques professionnels est communément appelé document unique ou DU. Depuis 2001 (articles L4121-1 à L4121-5 du Code du travail), c'est un outil obligatoire dans le cadre de la démarche de prévention des risques en entreprise qui doit être mis à jour chaque année. Il regroupe l'ensemble des risques identifiés dans les différentes situations de travail observées.

³ Selon la taille de l'entreprise, il peut s'agir de la même personne.



À propos d'IRP AUTO Solidarité-Prévention

Créée en 2015, IRP AUTO Solidarité-Prévention est l'association paritaire de la branche des services de l'automobile en matière de solidarité et de prévention. Financée par les entreprises et les salariés pour l'ensemble des professionnels de la Branche, elle intervient dans trois domaines : la prévention des risques professionnels, la promotion de la santé et la solidarité envers les salariés fragilisés (soutien aux aidants, assistance suite au décès, situation de handicap...).

www.irp-auto.com

